



Conge de maladie anant conge annuel

Par **de bujadoux**, le **16/07/2011** à **18:58**

Bonjour,

j ai une conjevite dans les 2 yeux peut pas conduire pour allez au travail,j ai consulter un ophtalmologie qui m as arreter cette semaine de lundi a mercredi 3 jours car j etais en conge a partir de jeudi, mais a ce jour aucun resultat pour reconduire
dois je reprendre un jour de travail avant les conges mais ne pouvznt toujours pas conduire
faut t y il faire prolonger le conge de maladie ou rester en conge annuel

merçi

Christian

Par **pat76**, le **16/07/2011** à **19:04**

Bonjour

Vous pouvez rester en congé maladie à condition d'en informer votre employeur et vos congés annuels seront reportés après la fin de votre congé maladie. Vous verrez à partir de là avec votre employeur à quel moment il vous sera possible de prendre vos congés annuels.